

## Déclaration en matière de stratégie Erasmus

### La politique ERASMUS de l'établissement

Depuis de nombreuses années, l’Institut de Formation en Soins Infirmiers du CHRU de Tours a inscrit dans son projet d’établissement son engagement d’ouverture à l’international. Cette politique se concrétise par des échanges avec l’Inde, le Cambodge, le Sénégal, le Sri-Lanka, le Togo et le Vietnam.

Depuis la réingénierie de la formation infirmière de 2009 et notre intégration progressive à l’université, notre inscription dans le programme ERASMUS + nous a semblé incontournable afin de développer des offres de mobilités au sein de l’Union Européenne.

L’investissement dans ce programme doit permettre aux étudiants et aux formateurs de développer de nouvelles compétences interculturelles, professionnelles et personnelles, et de renforcer notre identité européenne.

Nos objectifs sont :

- d’assurer la qualité des mobilités sortantes ou entrantes sans discrimination. Notre politique repose sur la conformité de l’application de la réglementation française concernant la formation en soins infirmiers
- de participer au développement des Sciences Infirmières par des échanges de pratiques, d’outils et d’expériences
- de réfléchir à des harmonisations de procédures d’évaluations adaptées aux référentiels des différents pays partenaires permettant ainsi une meilleure adéquation des modalités de reconnaissance de compétences et d’ECTS
- de déployer les coopérations existantes et élargir nos partenariats pour développer des synergies européennes
- de renforcer l’attractivité de l’Institut de Formation en Soins Infirmiers du CHRU de Tours.

### Stratégie de l’établissement pour l’organisation et la mise en œuvre de projets

#### 1. Mise en place du COPIL ERASMUS

Un comité de pilotage (COPIL) composé de la direction, de cadres pédagogiques et de référents ERASMUS pilote les mobilités. Il élabore la stratégie, valide les projets de mobilité et assure le suivi. Il se réunit 4 fois par an avec traçabilité (ordres du jour, comptes rendus).

#### 2. Organisation des mobilités sortantes des étudiants

Les étudiants de semestre 5 sont éligibles. L’information commence dès l’admission (site internet, journées portes ouvertes). Un accompagnement est assuré tout au long du cursus.

Semestre 2 : présentation générale du programme.

Semestre 3 : présentation des critères d’éligibilité (ECTS, langues, absence de sanctions).

Les étudiants intéressés soumettent un dossier complet au COPIL (motivation, projet, budget, documents administratifs).

Après validation, le dossier est transmis au Chargé de mission du Consortium ERASMUS.

Le contrat pédagogique est signé avant le départ et déclenche le financement.

Un kit de mobilité et des outils de suivi sont remis aux étudiants.

Pendant et après la mobilité étudiante

Un contact hebdomadaire est prévu avec l'IFSI. L'étudiant tient un journal de bord. Un retour individuel est organisé après le stage pour en évaluer l'impact pédagogique et administratif. Une présentation publique est attendue.

### **3. Organisation des mobilités sortantes des formateurs**

Les formateurs sont informés des opportunités de mobilité (formation/enseignement). Ils soumettent leur projet à la Direction.

La cellule ERASMUS les accompagne (organisation, préparation, financement).

Un retour d'expérience est prévu, valorisé en interne et externe.

### **4. Organisation des mobilités entrantes des étudiants**

Les universités partenaires soumettent leurs demandes. Les correspondantes ERASMUS négocient les stages et assurent l'accueil.

Un parrainage entre étudiants facilite l'intégration. Un référent pédagogique suit l'étudiant étranger pendant sa mobilité. Un bilan est réalisé en fin de séjour.

### **5. Organisation des mobilités entrantes des professionnels**

Les demandes sont évaluées par la cellule ERASMUS et le COPIL. L'accueil est organisé en lien avec l'université partenaire. À la fin de la mobilité, les professionnels évaluent leur séjour, et tous les documents nécessaires sont transmis à leurs établissements respectifs.

## **Impact escompté de la participation au Programme sur l'établissement**

### **➤ D'augmenter le niveau de qualification, de réflexion et d'ouverture des futurs professionnels**

L'ouverture sur des champs d'expérience enrichit les pratiques de chacun et favorise les échanges inter-étudiants. Le développement des techniques de soins en lien avec les priorités de santé publique des pays partenaires impactent la réflexivité des futurs professionnels. La comparaison avec des contextes des pratiques de soins et des cultures différentes suscite le questionnement de ces futurs professionnels et leur permet d'acquérir des compétences interculturelles contribuant à la qualité de leur prise en soins.

Cette expérience constitue un atout en termes d'employabilité et élargit leurs perspectives d'évolution professionnelle. Comme pour les stages à l'international, ces expériences développent sans aucun doute leur adaptabilité aux situations nouvelles, leur autonomie, leur intérêt pour l'autre dans sa culture et sa santé notamment. Elles contribuent à faire vivre les valeurs humanistes de la profession infirmière et à construire leur identité professionnelle.

### **➤ Développer la qualité de nos enseignements**

Profiter des expériences des différents partenaires européens concourt à enrichir nos approches en termes de pédagogie, de gestion des procédures et de financement, de communication et de pratique des langues étrangères. Ces échanges, propices au retour d'expériences, permettent de réajuster nos pratiques pédagogiques et élargir le champ des possibles.

### **➤ De développer l'expertise et d'enrichir l'expertise des professionnels**

Les échanges et les réflexions entre professionnels développent leurs champs d'expertise afin d'enrichir leurs pratiques au profit des étudiants et de la recherche en soins infirmiers.

### **➤ Accroître l'attractivité du CHRU de Tours**